

N°287
2€30

BILLETS D'AFRIQUE

JUN 2019



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

TROIS JOURS DE TROP À BISESERO MÉMOIRES RWANDAISES, IMPUNITÉ FRANÇAISE

Kanaky - Nouvelle-Calédonie / Féminisme / Migrations

Félicitations !

En Mauritanie, après avoir effectué les deux mandats permis par la Constitution, le général putschiste Abdel Aziz ne se représentait pas à la tête de l'État. Mais son dauphin, le général Mohamed Ould Ghazouani, s'est déclaré élu au premier tour de la présidentielle, le samedi 22 juin, avant même que la Commission électorale très très indépendante ne vienne confirmer sa « victoire » avec 52 % des voix. Malgré la coupure d'Internet et le déploiement de l'armée et des forces anti-émeutes, des mouvements de colère ont éclaté dans les quartiers populaires, encouragés par les partis d'opposition qui ont unanimement dénoncé un « *bold-up électoral* ». Tandis que les militants de ces derniers étaient raflés et leurs locaux fermés les jours suivants, le ministre de l'Intérieur, Ahmedou Ould Abdallah, a dénoncé « *une main étrangère qui est derrière ces événements* » et un « *plan de déstabilisation* » du pays, assurant avoir « *arrêté une centaine d'étrangers* » (AFP, 26/06). Une fois n'est pas coutume, saluons la clairvoyance et la fermeté de la diplomatie française qui, dans cette situation, a « *félicité* » M. Ghazouani avec lequel elle s'est dite « *prête à travailler étroitement* » et a salué « *le bon déroulement de l'élection présidentielle* », intervenue « *dans un climat pacifique* ». (Point de presse du MAE, 25/06) Rappelons que la Mauritanie fait partie des partenaires privilégiés de la France pour sa « *guerre contre le terrorisme* » en Afrique, et qu'à ce titre, rien ne saurait lui être reproché...

Justice instrumentalisée?

Le chef rebelle Mahamat Nouri et deux autres Tchadiens ont été interpellés le 17 juin dans le cadre d'une enquête ouverte en France depuis 2017 par l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH). Ils sont soupçonnés d'avoir diligenté des opérations de recrutements forcés de combattants, dont des enfants-soldats, au Tchad et dans la province frontalière soudanaise du Dar-



Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - **Directrice de la publication** Marie Bazin - **Directeurs de la rédaction** Mathieu Lopes, Thomas Noirot - **Comité de rédaction** R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, Y. Thomas, R. Doridant, M. Bazin, P. Tétilon - **Ont contribué à ce numéro** F. Tarrit, E. Cailleau, N. Fartaoui, C. Savary, N. Maillard-Déchenans - **Image de Une** : Mémorial de Bisesero, Photo Christian Laffite **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - **Tél.** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - **Commission paritaire** n°0221G87632 - **Dépôt légal** juin 2019 - ISSN 2115-6336 - **Imprimé par** Imprimerie 3 A, 7 rue Marie Pia - 91480 Quincy-s-s-Sénart

four, entre décembre 2005 et juillet 2010. En février 2008, Mahamat Nouri avait notamment conduit l'offensive des rébellions tchadiennes qui avait été repoussée dans la capitale avec l'aide des forces françaises. On ne pourrait que se satisfaire de la volonté de la justice française de lutter contre l'impunité en matière de recrutement d'enfants soldats, si celle-ci ne semblait à géométrie si variable... Pour la même période en effet, de nombreux rapports d'ONG comme de l'ONU documentent la présence d'enfants soldats dans les troupes d'Idriss Déby. Cette situation avait même donné lieu à un courrier de protestation de la ministre de la Défense de l'époque, Michèle Alliot-Marie. D'où les soupçons d'instrumentalisation de la justice françaises pour complaire à Idriss Déby. Mahamat Nour Ibedou, le président de l'une des ligues tchadienne des droits de l'homme s'est ainsi dit « *profondément attristé par la vague d'arrestations injustifiées et arbitraire opérées par les autorités françaises dans le milieu de l'opposition en exil en France* ». (Rfi.fr, 17/06)

Vive la guerre

Le ministère de la Défense vient de publier son rapport annuel sur les exportations d'armes, qui ont atteint 9,1 milliards d'euros en 2018, soit 30 % de plus qu'en 2017. La ministre des Armées, Florence Parly, se félicite dans l'introduction de ce montant, « *un des meilleurs chiffres de ces 20 dernières années* », comme du fait que « *25% de nos exportations d'armement ont été à destination de nos partenaires européens, contre une moyenne de seulement 10% les années précédentes* ». Mais pour l'Observatoire des armements (Obsarm), le rapport 2018 confirme surtout les « *craintes les plus vives* » que l'on pouvait avoir : « *Les contrats et les livraisons avec des pays accusés de crimes de guerre (Arabie saoudite) ou de répression contre leur population (Égypte) atteignent des montants très élevés. (...) Les prises de commandes avec le Qatar (...) atteignent aussi un niveau stratosphérique, commente Tony Fortin, chargé d'études à l'Obsarm. Avec de tels transferts (...) on ne peut s'attendre qu'à l'aggravation de conflits au Yémen ou sur la Corne de l'Afrique, zone où commencent à se redéployer les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite, en partenariat avec la France.* » (Reuters, 04/06) Dans une tribune au Monde (29/05) Tony Fortin et Laetitia Sedou, chargée de programme pour le Réseau européen contre le commerce des armes (ENAAAT), s'alarment également de ce que le Fonds de dé-

fense (« *pour financer la recherche et développement (R&D) militaire, en d'autres mots pour la fabrication de nouvelles armes avec le budget communautaire...* ») voté par le précédent Parlement européen pour un montant de 13 milliards d'euros laisse les exportations d'armes « *sans aucun contrôle commun sur leur future exportation* ». « *En dérogation aux règles habituellement en vigueur pour les programmes de financement, expliquent-ils, le Parlement européen n'aura aucun droit de regard sur l'utilisation précise de ces 13 milliards pendant sept ans (...) Si les financements sont européens, le contrôle restera national et les États membres pourront poursuivre leurs exportations d'armes comme ils l'entendent, y compris vers les régimes autoritaires et pays en guerre. Par exemple, la conception du drone français Patroller de Safran - dont les premiers clients sont l'Égypte et les Émirats arabes unis - a pu être financée par l'action préparatoire de ces fonds européens... sans que quiconque n'élève la voix ou oppose un veto.* »

Pavé dans la dune

Au cours d'un séjour en Afrique du Sud, le tout nouveau ministre de la défense du Burkina Faso Chériff Sy a déclaré (*Mail & Guardian* 04/06/19) : « *Le G5 Sabel n'est pas du tout efficace. C'est vraiment difficile de constituer une force militaire commune. Et toutes les promesses faites jusqu'à présent par l'Europe n'ont pas été tenues. Les armes promises, les chars - jusqu'à présent, zéro. Mon sentiment personnel est que le G5 ne peut pas réussir car nous ne pouvons pas faire confiance aux Européens avec notre sécurité personnelle. C'est d'abord et avant tout notre problème et nous faisons ce que nous pouvons mais c'est compliqué... Ils [les français] ont peut-être 4 000 hommes dans la région, ils ont toutes les ressources militaires et technologiques, alors je suis surpris qu'ils n'aient pas été en mesure d'éradiquer ce groupe de terroristes. Nous nous posons beaucoup de questions: s'ils le voulaient vraiment, ils auraient pu les battre, alors ont-ils un autre agenda?* »

Chériff a longtemps été une personnalité en vue de la société civile, comme directeur de l'hebdomadaire *Bendré*, puis Président du Conseil national de la transition en 2014 -2015. Il a accepté d'être le Haut représentant du chef de l'Etat en juin 2017 avant de devenir ministre en janvier dernier.

Il y a 25 ans, à l'ouest du Rwanda, sur les collines de Bisesero, pendant le génocide, quelques dizaines de milliers de femmes et d'hommes ont décidé de se regrouper. Depuis les hauteurs, ils déjouent les attaques des militaires, gendarmes, milices interahamwe, ils leur tiennent tête avec des lances, des couteaux, souvent de simples pierres. Le 27 juin au matin, une patrouille française de l'opération Turquoise, accompagnée de journalistes, découvre certains d'entre eux, au détour d'un chemin. « *Nous n'avons pas les moyens d'agir, nous reviendrons dans trois jours* » dit un soldat. « *Dans ce cas mieux vaut nous tuer sur place* », leur rétorque un des rescapés. Pendant trois jours, l'armée française ne fera rien pour sauver les rescapés avant qu'elle ne soit contrainte à intervenir par la pression de journalistes et de militaires du rang. Une armée française qui voit pourtant ses effectifs sur place renforcés à chaque heure, des hommes sur-entraînés, fortement dotés en matériels, mais principalement venus pour en découdre avec le FPR, plutôt qu'exercer réellement une mission humanitaire, ce qui était pourtant leur mandat.

Cette scène, cette méfiance vis-à-vis des Français, mais aussi l'espoir qu'ils ont pu ressentir en les voyant arriver ce sont Eric et Bernard, rescapés de Bisesero qui l'ont raconté le 22 juin dernier à Paris à l'occasion d'un colloque organisé par Survie, qui a réuni pour la première fois rescapés, témoins, avocats et même certains militaires.

C'était il y a 25 ans et pourtant c'était hier. Les preuves, témoignages, notes, archives, du moins celles que l'on a accepté de déclassifier, s'entassent, se croisent, se complètent, dressent une chronologie minutée, cohérente, édifiante de l'inaction des responsables politiques et militaires français.

Depuis 2005, ce dossier fait l'objet d'une instruction judiciaire pour complicité de génocide, et les,

parties civiles rwandaises et françaises (dont Survie), savent maintenant qu'elle ne débouchera vraisemblablement sur rien. Malgré les milliers d'heures, les dizaines de milliers de cotes et de pièces, les dizaines de courriers, interpellations, demandes d'actes, refus d'actes, appels, rejets, recours, etc. Refus d'instruire, raison d'État, auto-censure, déni de justice, les mots ne manquent pas pour qualifier l'inqualifiable démission de la Justice dans ce dossier à ce jour.

Dans notre pays, nous le savions déjà, le pouvoir exécutif décide seul où et quand envoyer des troupes, surtout lorsqu'il s'agit de l'Afrique. Le Parlement ne contrôle pas les interventions militaires. Le secret-défense pèse comme un couvercle sur tous les dossiers sensibles. Nous le savions aussi. Mais dans notre pays, la justice ne juge pas, ou en tout cas, ne veut pas condamner des militaires, les accuser de complicité de génocide, et encore moins remonter à ceux qui leur ont donné des ordres. Et cela nous ne pouvions l'imaginer.

C'était il y a 25 ans et nous espérons qu'il ne nous en faudra pas encore autant pour reconstituer totalement, ces trois petits jours, ces 72 petites heures, durant lesquelles « on » a décidé de ne pas faire, ou « on » n'a pas décidé de faire, ou « on » a décidé de laisser faire. Le 26 juin des militants et des rescapés rwandais ont versé quelques grammes de terre de Bisesero dans la Seine, pour contribuer symboliquement à ce que le petit périmètre du cœur de Paris reliant l'Élysée, le Quai d'Orsay, le Ministère de la Défense, où le sort des victimes s'est décidé, et les collines de Bisesero soient désormais liés à jamais par cette histoire commune qui s'est écrite il y a 25 ans durant ces « trois jours de trop ».

N'oublions pas les Tutsis de Bisesero, n'oublions pas de résister inlassablement contre le déni de justice et l'impunité.

Fabrice Tarrit

APRÈS L'ABANDON, L'IMPUNITÉ?

Sommaire

- 2** LES BRÈVES DE LA FRANÇA-FRIQUE
- 3** ÉDITO Après l'abandon, l'impunité
- 4** DOSSIER TROIS JOURS DE TROP À BISESERO
En 1994, depuis le génocide des Tutsi, à Bisesero, des dizaines de milliers de personnes résistent ensemble aux tueurs. La grande majorité d'entre eux est exterminée. Fin juin, les 2000 survivants sont abandonnés par l'armée française.

- 6** TÉMOIGNAGE Éric Nzabihimana, rescapé de Bisesero, qui avait 30 ans en 1994.
- 8** TÉMOIGNAGE Bernard Kayumba, rescapé de Bisesero, 24 ans à l'époque.
- 10** KANAKY/NOUVELLE-CALÉDONIE Un indépendantiste à la tête du Congrès
- 11** À LIRE Françoise Vergès, *Un féminisme décolonial*
- 12** À LIRE *Les réfugiés sont notre avenir*, Collectif.

TROIS JOURS DE TROP À BISESERO

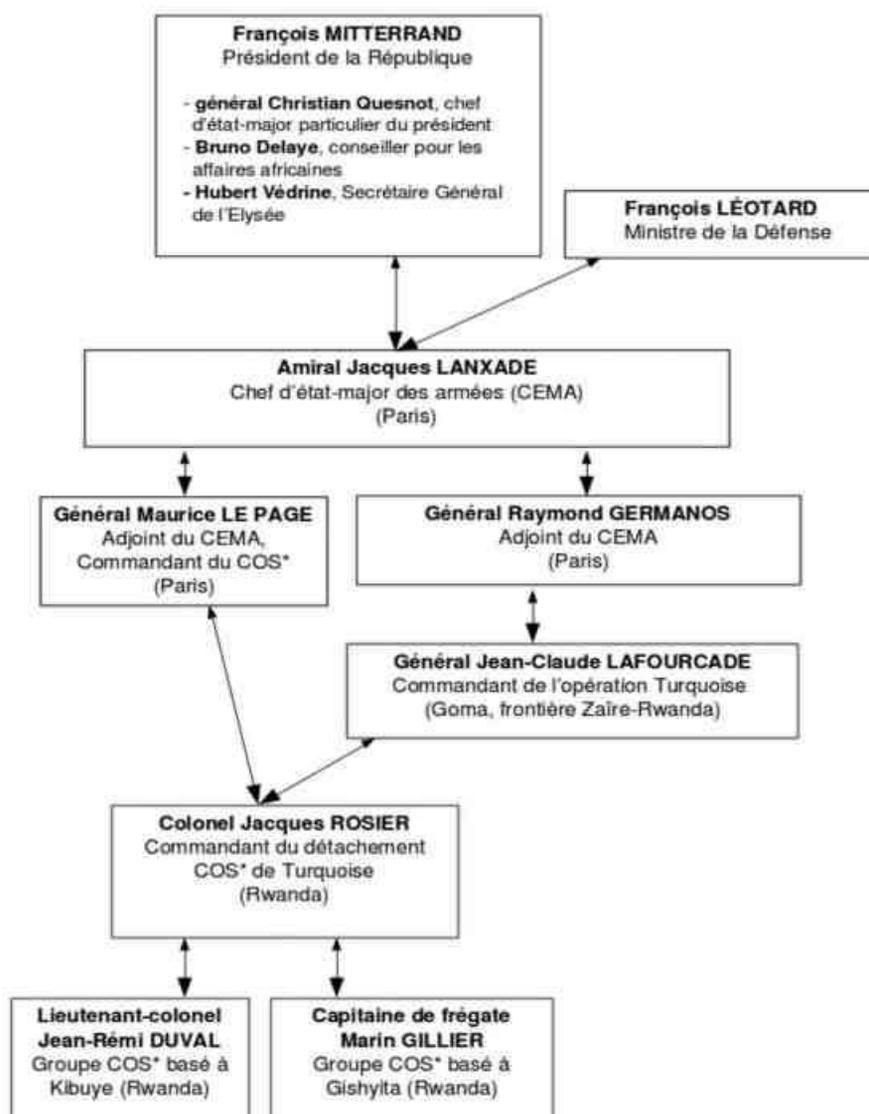
Du 7 avril à la mi-juillet 1994, le génocide des Tutsis fait rage au Rwanda. Sur les collines de Bisesero, des dizaines de milliers de Tutsis se sont rassemblés dès le début des massacres et résistent ensemble aux tueurs. Le 13 mai, une attaque massive est menée sur les collines et la grande majorité d'entre eux est exterminée. Un mois et demi plus tard, le 27 juin, les deux mille survivants, toujours traqués quotidiennement par les tueurs, sont abandonnés par l'armée française.

Le 22 juin 1994, les autorités françaises déclenchent l'opération Turquoise au Rwanda. Présentée comme une opération humanitaire visant à arrêter les massacres, elle poursuit des objectifs militaires dans la continuité du soutien passé au gouvernement génocidaire. Les militaires de Turquoise, basés les premiers jours au Zaïre, effectuent des patrouilles de reconnaissance et de renseignement dans le sud-ouest du Rwanda.

C'est dans ce contexte que, le 27 juin 1994, une patrouille française du Commando Parachutiste de l'Air (CPA 10), basé à Kibuye, et rattaché au Commandement des Opérations Spéciales (COS) se rend sur les hauteurs de Bisesero. Le lieutenant-colonel Duval, qui la commande est alors interpellé par un groupe de survivants tutsis qui le supplient de les secourir. Duval leur dit de retourner se cacher jusqu'à ce que les Français reviennent d'ici deux ou trois jours. La hié-

rarchie militaire française est avertie le jour même, notamment par Duval qui insiste sur le risque d'extermination couru par ces Tutsis. Mais aucun ordre de leur porter secours n'est donné, ni par le supérieur de Duval, le colonel Rosier, chef des forces spéciales de Turquoise, ni par le général Lafourcade, commandant de l'opération. Pendant les trois jours qui suivent, les massacres s'intensifient, conséquence du fait que les rescapés tutsis ont pris le risque de sortir à découvert pour interpellier les militaires français. C'est le « travail » du génocide qui se poursuit, alors même que le premier détachement français ne se trouve qu'à quelques kilomètres à Gishyita, suffisamment proche pour pouvoir observer les massacres : il est composé de commandos de marine, d'une dizaine d'hommes du 13^e régiment de dragons parachutistes et de 4 gendarmes, aux ordres du capitaine de frégate Marin Gillier. Trois jours après avoir croisé pour la première fois des militaires français, les rescapés de Bisesero sont finalement secourus le 30 juin par certains militaires du détachement Gillier. Ce sauvetage résulte de l'intervention de journalistes et de l'initiative prise personnellement par ces militaires, et non d'instructions venues de leur commandement. Ce jour-là, le 30 juin, ils sont 800 survivants, dont une centaine de blessés graves, alors qu'ils étaient environ 2000 le 27 juin. L'inaction de l'armée française pendant ces 3 jours aura donc coûté la vie à des centaines d'entre eux.

La chaîne de commandement militaire et les responsables politiques au moment des faits



* COS = Commandement des opérations spéciales (forces spéciales)

Complicité de génocide ?

En février 2005, six rescapés tutsi déposent plainte contre X devant le tribunal aux armées de Paris (TAP), parmi eux Éric Nzabihimana et Bernard Kayumba. La Ligue des droits de l'homme (LDH), la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) puis Survie se sont engagées dans ce dossier judiciaire comme parties civiles, en appui aux plaignants rwandais, rejointes ensuite par la LICRA et Ibuka-France.

La procédure judiciaire a connu des obstacles dès ses débuts : en mai 2006 le Parquet

du tribunal aux armées de Paris (TAP) a estimé que certaines plaintes n'étaient pas recevables. La juge d'instruction du TAP Brigitte Raynaud, est passée outre, et la totalité des plaintes a finalement été acceptée par la Cour d'appel. Depuis janvier 2012, le dossier est instruit par le Pôle « crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre » du tribunal de Paris (le TAP ayant été supprimé).

L'instruction a permis d'établir que les plus hautes autorités militaires françaises ont eu connaissance, dès le 27 juin 1994, de la poursuite du génocide sur les collines de Bisesero et qu'aucune mesure n'a été prise pour intervenir et y mettre un terme, qu'aucun ordre de porter secours aux Tutsis n'a été donné et qu'il a fallu l'initiative personnelle de militaires de terrain, avertis par des journalistes, pour enfin aboutir à leur sauvetage le 30 juin 1994.

Du 27 au 30 juin 1994, l'absence de réaction de leurs supérieurs a conduit les détachements du lieutenant-colonel Duval, commandant le groupe basé à Kibuye, et du capitaine de frégate Gillier pour le groupe stationné à Gishyita, à ne pas se rendre dans les collines de Bisesero pour mettre fin aux massacres en cours. Pire : il semble bien que Marin Gillier et ses hommes aient laissé partir vers Bisesero, où le génocide se poursuivait, des miliciens qui circulaient autour de leur position, et ce alors que les militaires français faisaient figure d'autorités pour les tueurs et que leur seule présence aurait permis de mettre fin aux massacres. Certains militaires de haut rang et/ou sur le terrain, ou certains responsables politiques, auraient-ils décidé, en connaissance de cause, de fermer les yeux sur le crime de génocide en cours à Bisesero ? Rappelons que l'objet de la mission de la force Turquoise était pourtant de « *mettre fin aux massacres partout où cela est possible éventuellement en utilisant la force* ». Il s'agit donc pour la justice de déterminer si ces actes relèvent de la complicité de génocide.

Déni de justice

Malgré ces faits accablants, les trois juges d'instruction en charge du dossier ont en juillet 2018, informé les parties civiles (rescapés et associations) de leur intention de clore l'enquête. En réponse, celles-ci ont redéposé des demandes d'actes non exécutés par les magistrats, en y ajoutant de nouvelles demandes d'actes, car elles estimaient que les faits établis par les éléments du dossier nécessitaient la mise en examen de plusieurs militaires français. En effet, en treize années d'instruction, plusieurs points cruciaux n'ont jamais été établis.

Tout d'abord, il n'a pas encore été pos-

sible de déterminer qui a décidé de ne pas intervenir à Bisesero. Des documents militaires essentiels (ordres, compte rendus quotidiens) n'ont pas été versés à la procédure. Aucun des membres de l'état-major des armées ou des autorités politiques décisionnaires de l'époque n'a été interrogé. Pourtant il y a fort à parier que le ministre de la Défense de l'époque François Léotard, le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, et son adjoint le général Germanos, les conseillers du président de la République le général Quesnot et Bruno Delaye, le secrétaire-général de l'Élysée Hubert Védrine, ainsi que le chef du commandement du COS à Paris, le général Le Page et son homologue sur le terrain, le colonel Rosier, auraient beaucoup à dire, mais leurs auditions, demandées, n'ont pas eu lieu ou ont été expressément refusées par les juges d'instruction.

Par ailleurs, non seulement les responsables n'ont pas donné l'ordre d'intervenir, mais certains d'entre eux ont diffusé de fausses informations auprès de la presse. Entre le 27 et le 29 juin, le colonel Rosier, qui commande l'ensemble du détachement du COS de Turquoise, parle aux journalistes d'« *hommes du FPR* » présents à Bisesero. Les 28 et 29 juin, le capitaine Marin Gillier, pourtant basé à Gishyita d'où les massacres sont vi-

sibles, parle publiquement d'affrontements et de combats. Or tous deux étaient censés savoir depuis le 27 juin que les personnes tuées à Bisesero étaient des civils tutsis en cours d'extermination.

Enfin, des témoins rwandais, dont d'anciens tueurs, accusent les militaires français d'avoir laissé les tueurs se rendant à Bisesero passer librement leurs points de contrôle à Gishyita entre le 28 et le 30 juin 1994. Malgré les demandes des parties civiles, ces témoignages n'ont à ce jour pas été recoupés par les juges.

Au regard de la somme des faits déjà établis et de la masse d'informations qui pourrait encore être obtenue si seulement l'ensemble des auditions étaient menées et l'intégralité des documents « secret-défense » versés au dossier, la clôture de l'enquête à ce stade s'apparente à un déni de justice. La justice française semble préférer protéger quelques militaires plutôt que de contribuer à juger un génocide, et il revient donc aux rescapés, aux associations et aux citoyens de poursuivre leur mobilisation pour que, à défaut de justice, la date du 27 juin reste dans la mémoire collective comme celle à laquelle l'armée française s'est rendue, une fois de plus, complice d'un crime contre l'humanité.

Rédaction Billets d'Afrique

27 juillet 2018 : Les juges d'instruction informent les parties civiles de leur intention de clore l'enquête.

26 octobre 2018 : En réponse, les parties civiles déposent des observations et demandes d'actes auprès des juges.

22 novembre 2018 : Les juges d'instruction rejettent ces nouvelles demandes d'actes.

26 novembre 2018 : Les parties civiles font appel de ce refus auprès de la Chambre de l'Instruction.

Hiver 2019 : Le président de la Chambre de l'instruction rejette cet appel sans même convoquer d'audience collégiale de la Chambre de l'instruction.

Hiver 2019 : Les avocats des parties civiles déposent une Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) à propos de cette disposition qui permet au président de la Chambre de l'instruction d'user de son « filtre » pour empêcher que l'appel soit étudié collégialement par la Chambre de l'instruction.

21 mars 2019 : La QPC est défendue devant les magistrats instructeurs de la Cour d'Appel de Paris

Avril 2019 : Le président de la Chambre d'instruction juge la QPC irrecevable, il s'agit du même juge qui avait fait usage de

son filtre pour rejeter les appels des parties civiles précédemment, ce filtre justement contesté par la QPC.

23 avril 2019 : Les avocats des parties civiles déposent un recours pour excès de pouvoir de ce juge devant la Cour de Cassation

17 juin 2019 : Les parties civiles déposent une nouvelle demande auprès des juges pour qu'ils sollicitent à nouveau la levée du secret défense sur les documents qui avaient été jusque là refusés ou partiellement communiqués par le ministère de la défense, et qui pourraient pourtant être communiqués aux historiens suite à la décision d'Emmanuel Macron de créer une commission de chercheurs sur le rôle de la France au Rwanda.

27 juin 2019 : Les juges d'instruction rejettent cette nouvelle demande.

Les prochaines étapes : Le réquisitoire du Parquet, probablement pour demander le non-lieu, à la suite duquel les parties civiles auront un mois pour réagir, puis l'ordonnance (de non lieu selon toute vraisemblance) des juges d'instruction, contre laquelle un appel est possible; et en parallèle l'examen du recours pour excès de pouvoir devant la Cour de Cassation.

LES SURVIVANTS DE BISESERO

À l'occasion des 25 ans de la tragédie de Bisesero, Survie a reçu Éric Nzabihimana et Bernard Kayumba. Tous deux ont survécu à Bisesero et sont aujourd'hui plaignants dans l'affaire intentée contre la chaîne de commandement politique et militaire pour complicité de génocide. Leur venue était l'occasion de faire connaître leurs récits.



Bernard Kayumba (à gauche) et Éric Nzabihimana (à droite) lors du colloque organisé à Paris par Survie le 22/06/2019. Photo Emmanuel Cattier.

ÉRIC NZABIHIMANA AVAIT 30 ANS EN 1994 «LES FRANÇAIS POUVAIENT VOIR LES TUERIES À LA JUMELLE»

La région de Bisesero a longtemps été habitée par les Tutsi, c'est une région qui regroupe différentes collines. On était une population tout le temps menacée, qui servait de bouc-émissaire. Avant le génocide de 1994, des tueries importantes ont eu lieu en 1959, 1963, 1973. Durant toute cette période, les Tutsi de Bisesero ont toujours lutté pour que les tueurs ne puissent pas pénétrer dans la région, et ça a été une réussite jusqu'en 1994.

Le génocide commence le 7 avril. Pendant tout le mois d'avril, on a réussi à repousser les tueurs. Il y a eu des morts, mais assez peu au début. Pour les repousser, on utilisait des armes traditionnelles

(serpettes, lances, quelques machettes) mais surtout des pierres qu'on lançait du haut de la colline, et on s'engageait dans des combats au corps à corps. Quand on n'avait plus de pierres, on descendait se mêler aux tueurs comme ça ils ne pouvaient pas tirer au risque de tuer l'un des leurs. Quand on pouvait on leur volait des machettes ou des fusils.

Le 10 mai les attaques ont stoppé et on a cru que c'était la fin. Mais en fait, ils se préparaient à une attaque massive contre Bisesero. Ailleurs au Rwanda, les Tutsi étaient tous morts, dans les églises, les stades, les villages. Le 13 mai, des militaires, la garde présidentielle, des gendarmes, des

Interahamwe de tout le pays, ont été amenés avec les bus de transport en commun, dans le but de tuer les Tutsi de Bisesero.

Il y a eu des massacres ce jour-là qu'on ne peut pas qualifier. Nous avons essayé de lutter comme d'habitude, mais ce n'était pas possible parce que sur les collines il y avait des tueurs. De l'autre côté aussi, où qu'on aille, on recevait des coups, des fusillades, des grenades, même des mines anti-personnelles qu'on lançait sur nous. Donc on était obligés de fuir. Le 13, c'était vraiment l'apocalypse. Sur toutes les collines, dans les rivières, les ravins, il y avait des morts partout, qu'on ne pouvait pas

compter. Cela a continué pendant un deuxième jour, le 14 mai. Il y a sans doute eu plus de 40 000 morts en deux jours, car nous étions plus de 50 000 au début. Il y avait des cadavres partout.

Après cette date, je me suis dit : « C'est fini la résistance, il est temps de fuir le pays ». Mais on était bloqués par le lac Kivu, il y avait des barrières qui empêchaient les Tutsi d'aller au Congo. Dans la forêt de Nyungwe, qui mène au Burundi il y avait beaucoup d'Interahamwe. Alors on est restés à Bisesero, mais on a dû changer de tactique. On était épuisés, affamés, mais à partir du 15 mai on a décidé de courir tout le temps pour échapper aux tueurs, malgré les blessures. Il fallait donner du travail aux tueurs, donc on courrait. On commençait à courir très tôt le matin dans toute la région, de 8h à 15h-16h, on courait, de colline en colline, de brousse en brousse, de forêt en forêt. Chaque jour, on recommençait à courir pour échapper aux attaques. On se cachait dans la brousse, dans des trous.

« J'ai appris par la radio que vous êtes venus pour sauver les personnes en danger, et ces personnes, c'est nous »

Nous avons continué jusqu'à ce que les militaires français viennent. Le 27 juin, je les ai vus monter à Bisesero. J'avais entendu à la radio qu'une mission humanitaire venait nous sauver et je m'étais rapproché de la route. Dans l'après-midi, j'ai vu des véhicules monter et j'ai pu constater que c'était des militaires blancs. Je les ai appelé au secours mais ils n'ont pas réagi. Alors j'ai sauté sur la route pour les stopper. Avec des journalistes avec qui ils étaient, dont Patrick de St Exupéry, ils ont fini par s'arrêter. J'ai vu qu'il y avait un Interahamwe à bord du véhicule pour les guider. J'ai expliqué les atrocités que nous connaissions à l'époque. Ils ont tardé à nous croire, il a fallu que nous montrions des preuves. On leur a montré des blessés qui saignaient encore, des morts qui jonchaient la route, ils ont fini par comprendre que ce que nous disions était vrai. Alors j'ai dit : « J'ai appris par la radio que vous êtes venus pour sauver les personnes en danger, et ces personnes, c'est nous ». Au début j'étais tout seul sur la route et quand les camarades ont vu que je n'étais pas en danger, ils ont commencé à surgir de la brousse un à un. Les journalistes disent qu'on était une centaine de personnes.



Ligne de front en juin 1994, de la zone Turquoise et position des collines de Bisesero. Carte du site bisesero.net.

J'ai supplié ces militaires de ne pas nous laisser parce que les tueurs contrôlaient le chemin du retour, ils étaient sur les collines. Mais après maintes supplications, ça n'a pas été possible. Ils nous ont dit qu'ils n'étaient pas prêts pour nous sauver, qu'ils reviendraient dans 3 jours peut-être et que nous devions continuer à nous cacher comme d'habitude. Nous avons insisté, supplié de nous escorter avec leur convoi jusqu'à Gishyita à 5 ou 6 km de marche, pour nous amener ensuite à Kibuye, mais ça été en vain. Ils ont pris le chemin du retour et nous sommes restés.

Durant cette période, le Front Patriotique Rwandais (FPR) avançait vite, mais avec la création de cette zone Turquoise, le FPR était bloqué et ne pouvait pas venir nous secourir. Comme le FPR avançait, les militaires gouvernementaux fuyaient en passant par Bisesero et ils nous attaquaient en disant que même si le FPR venait, il ne trouverait personne. Les attaques étaient renforcées par ces militaires qui fuyaient. Alors les Tutsi qui étaient encore à Bisesero étaient menacés par tous ces différents tueurs : les miliciens, la population, l'armée, les gendarmes et les policiers.

Le 28 juin, les tueries ont continué, et le 29 juin, jusqu'au 30 dans l'après-midi. Et ça a été très dur pour nous, du fait que nous avons été abandonnés par les personnes qui étaient censées nous secourir, et qui savaient déjà ce qu'il se passait. Nous avons continué à courir dans les collines, nous faisant tuer, et perdant beaucoup de vies

humaines dont ma petite sœur Joséphine et ma fiancée Catherine. L'une est morte le 28 et l'autre le 29. Alors je me demande si ces deux chères seraient encore en vie, si les militaires étaient restés le 27.

Les militaires français basés à Gishyita, à quelques kilomètres de là, pouvaient entendre et voir les tueries à la jumelle, ils savaient que ça continuait. Le long de la route, ils n'ont pas vu de cadavres encore frais car les tueries se faisaient dans la brousse, dans les buissons.

Le 30, des militaires français sont revenus

Ils nous ont demandé de nous rassembler. Les rescapés tutsi n'ont pas compris tout de suite qu'ils étaient venus pour nous sauver cette fois-ci. Ils ont commencé à venir en hésitant, mais au fur et à mesure, nous avons fini par nous rassembler et ils ont examiné les blessés. Ceux qui étaient gravement blessés ont été conduits au Zaïre, à Goma, à bord d'hélicoptères et puis ils ont été soignés là-bas. D'autres sont restés sur place à Bisesero dans un camp, d'autres ont été amenés à Nyarushishi, à Cyangugu pour y être soignés. Nous sommes restés avec ces militaires là-bas à Bisesero. Moi, précisément, je parlais avec eux à la recherche de Tutsi qui seraient cachés dans la population. On est allés dans la commune de Gishyita où on a retrouvé des filles qui avaient été violées par des Interahamwe et qui n'avaient pas été tuées. On les a récupérées pour les amener à Bisesero.

Cet acte de non-assistance dont nous parlons souvent nous a beaucoup touchés et c'est ce que nous reprochons à l'opération Turquoise. Dès le 25 juin, ils savaient ce qui se passait à Bisesero car un rescapé de Bisesero avait réussi à s'enfuir à Goma et il est allé lui-même au campement militaire de Goma pour dire aux militaires français les tueries qui s'y déroulaient. Il y avait aussi

une congrégation de sœurs de Kibuye qu'on a mis au camp militaire français de Kibuye avant de les évacuer au Zaïre. Elles ont aussi donné l'information de ce qu'il se passait à Bisesero.

Après l'évacuation, nous sommes restés dans le camp dans la zone Turquoise pendant à peu près un mois. Ensuite, les militaires nous ont demandé si nous

voulions rester avec eux ou si nous voulions regagner la partie du pays contrôlée par le gouvernement du FPR. Nous avons opté avec nos camarades tutsi de Bisesero pour le départ de la zone Turquoise parce que le but de cette opération n'était pas de venir nous sauver.

Éric Nzabibimana

BERNARD KAYUMBA, 24 ANS EN 1994 «MIEUX VAUT MOURIR EN COURANT DANS LA COLLINE QU'ÊTRE TUÉS DANS L'ÉGLISE»

Je suis aussi rescapé de Bisesero, j'ai presque la même histoire du génocide qu'Éric, mais je n'étais pas natif de Bisesero. Je venais d'un autre secteur proche et j'étais étudiant en philosophie au grand séminaire. Quand le génocide commença le 7 avril 1994, j'étais en vacances à la maison depuis 2 jours.

Dans mon village, le génocide n'a pas immédiatement commencé. On suivait de près la situation et on a rapidement vu que ça évoluait négativement. Le 9 avril, des maisons de Tutsi ont été brûlées dans le village. Le soir du 10 avril, ils ont attaqué notre maison et on est partis immédiatement se cacher dans la bananeraie, moi, mon père et mes sœurs, ma tante et mon cousin. Le matin du 11, on est restés là, mais j'ai pris mes 2 sœurs, et je suis allé les cacher chez un voisin hutu. Je croyais qu'il allait les protéger, mais plus tard, elles ont été violées et tuées. Le 12, à midi, un groupe de tueurs est venu me chercher.

A ce moment-là, ils voulaient surtout éliminer les intellectuels, les gens qui étaient un peu considérés, bien positionnés dans la société. Ils sont passés juste à côté de moi, mais par chance ils ont changé de direction et j'ai survécu. Mais ils ont attrapé mon père et l'ont tué. Une dame est venue me dire d'attendre la nuit pour bouger et que des Tutsi étaient réfugiés dans la paroisse de Mubuga. J'ai quitté ma cachette à minuit et j'ai mis six heures à atteindre la paroisse, pour éviter les embuscades, alors que c'était très proche. En arrivant, j'ai vu que les tueurs contrôlaient les abords de l'église. Par chance, j'ai pu entrer sans me faire prendre. J'ai pensé que le prêtre Hitayezu Marcel, vicaire de la paroisse à l'époque, allait bien m'accueillir car c'était ma paroisse et j'étais au grand séminaire. Mais il m'a dit : « *Attention ne me touche pas, je ne veux*

pas de toi. » L'église était pleine de gens, les réfugiés étaient sans eau ni nourriture depuis 3 ou 4 jours, car le prêtre avait coupé l'eau et les vivres et il négociait avec les tueurs pour nous livrer.

Le 15 avril, très tôt vers 5h-5h30, ils ont attaqué l'église. On s'était préparé à résister, pour les empêcher de rentrer à l'intérieur, car eux voulaient nous faire sortir de l'église pour nous tuer avec des machettes et des haches, mais on préférait être fusillés ou bien être tués par les grenades. Les combats ont duré de 5h30 à 11h, ils ont lancé des grenades, des gazs lacrymogènes, ils ont fusillé dedans, mais on a résisté. Alors ils ont arrêté et ont dit : « *On va garder l'église, et comme vous avez encore un peu de force, on va vous garder dedans, et dans 2 ou 3 jours, on reviendra vous exterminer sans résistance* ». On est resté là en attendant la mort, et puis le soir, il y a quelqu'un que je connaissais de l'école primaire, Philippe Rwe-sandekwe, qui m'a dit : « *Je connais une route qui va au Burundi à travers la forêt de Nyungwe, on peut y aller mais en petit groupe* » Finalement, on est partis à 9.

On s'est dit : « *Mieux vaut mourir en courant dans la colline qu'être tués dans l'église* ».

On a quitté l'église la nuit, vers 21h45. Grâce à la nuit, les tueurs ne nous ont pas vus. Mais sur le chemin, on est tombé dans une embuscade : 4 ont été tués et on a continué à 5. On est arrivé à Bisesero très tôt le 16 avril au matin. Comme il commençait à faire jour, on a décidé de se cacher afin de continuer la route vers la forêt de Nyungwé, la nuit. Juste quand on venait d'arriver dans notre cachette, il y a

un homme qui est venu de Bisesero avec deux petits enfants. Sa femme avait été tuée la veille. Il nous a dit que la forêt de Nyungwé était très surveillée, mais qu'ici, à Bisesero les gens résistaient ensemble sur les collines. On s'est caché toute la journée et le soir il est revenu nous chercher.

On a rejoint les autres et on a commencé à combattre, à mener une résistance. La stratégie était de surveiller les collines pour voir d'où venaient les tueurs, et s'il y avait une attaque d'envoyer un groupe pour aller la combattre. Les attaques venaient, on combattait, on essayait de s'approcher d'eux. Et puis, on avait l'ordre de se mêler avec l'ennemi, justement pour semer la confusion entre les tueurs, afin que ceux qui tenaient les fusils ne puissent pas tirer sur nous, par peur de s'entretuer. Et ça nous arrangeait pour pouvoir nous défendre et chercher à attraper celui qui avait le fusil.

Les Tutsi de Bisesero avaient l'habitude de résister depuis 1959, ils avaient développé cet esprit de résistance pour protéger les plus faibles, les enfants, les vieux, et aussi le bétail.

On a vécu dans cette situation pendant un mois. Et puis il y a eu une pause dans les attaques. On croyait que c'était fini, mais ils préparaient une grande attaque. Le gouvernement intérimaire rwandais disait qu'à Bisesero ce n'était pas des Tutsi réfugiés mais des membres du FPR. Ils ont inventé ces histoires pour mobiliser l'armée, les gendarmes, la population pour aller nous tuer à Bisesero.

Pendant l'attaque du 13 mai, on a essayé de se défendre comme avant, mais ils ont encerclé la colline de Muyira et l'ont bombardée. Il y a eu beaucoup beaucoup de morts pendant ces deux jours. On n'avait plus de force. Ça a brisé totalement notre résistance de manière qu'après, on nous chassait dans les brousses, dans les trous, en

utilisant les chiens, avec tous les moyens possibles, de façon qu'il ne restait que peu de gens à Bisesero, alors qu'au départ, on était un grand nombre entre 50 000 et 60 000 Tutsi.

Le 27 juin, les militaires français sont venus à Bisesero

On avait gardé un poste de radio, les piles ont duré pendant tout le génocide, et le soir, on se rassemblait pour écouter les informations et on a entendu que la France allait intervenir au Rwanda. On a su quand ils sont arrivés à Goma, puis à Kibuye, puis à Gishyita à 5 km de Bisesero. On voyait des mouvements, mais on ne savait pas ce qu'ils allaient faire. Certains ont pensé que nous allions être sauvés par ces militaires, mais personnellement, ça ne m'intéressait pas, je n'avais aucune confiance en ces militaires.

La première chose qui me poussait à perdre cette confiance, c'est que ça faisait 3 mois que le génocide s'exécutait au Rwanda. On tuait les Tutsi depuis 3 mois. La première question que je me suis posée, c'était : « Si les militaires français avaient le souci de nous sauver, de toute façon, ils n'allaient pas attendre 3 mois. » Au bout de 3 mois, le génocide était fait. Les Français ont soutenu un régime criminel et quand ils ont vu que c'était la débâcle, ils sont intervenus pour sauver les autorités du régime, avec le prétexte de sauver les Tutsi.

Le 27 juin quand ils sont venus, on les a rencontrés, on a mené des discussions et ils ont vu que nous étions des morts-vivants. Et à nos alentours, ils voyaient des milices bien armées qui étaient autour de nous et ils ont décidé de nous abandonner devant ces tueurs. Donc là, on les a suppliés, moi-même j'ai demandé à ces militaires, au lieu de nous laisser, qu'ils nous tuent eux-mêmes, qu'ils nous jettent des grenades dessus parce qu'on leur disait : « *Si vous nous quittez, vous voyez aux alentours, ils vont nous exterminer tout de suite.* » Et ils ont dit : « *On n'est pas assez préparés, on va partir et revenir dans 3 jours.* » Trois jours alors qu'ils étaient basés à 5 km de Bisesero, à Gishyita, et à 30-35 km à Kibuye avec leurs hommes. Donc on se demandait s'ils avaient vraiment le souci de nous sauver. Ils n'ont pas demandé d'intervention. Ils disaient : « *On va vous surveiller avec les hélicos, comme ça, il n'y aura plus d'attaques.* ». Mais ce qu'on a expérimenté c'est le contraire. Pendant ces 3 jours, beaucoup de gens ont été tués.

Le 30 juin, quand ils sont revenus, par chance, j'étais encore vivant. On a formé un camp de rescapés tutsi à Bisesero avec eux,

ils ont commencé à distribuer des vivres et quelques habits. Ils voulaient montrer au monde entier qu'ils avaient sauvé des Tutsi. Mais ils continuaient à nous dire qu'on avait des relations avec le FPR, donc ils ne voulaient pas nous évacuer ailleurs. Ils ont dit qu'on n'était plus leur priorité, que c'était les Hutu qui fuyaient vers le Congo. Au milieu du mois de juillet, les Français nous ont demandé de convoquer tous les rescapés et de leur demander s'ils voulaient rester avec eux ou partir dans la zone du FPR. Tout le monde voulait partir. Ils étaient très fâchés, alors ils ont arrêté toute distribution de vivres et ils ont commencé à préparer les évacuations. Ils nous ont entassés dans des camions pour partir, on est allés dans la zone contrôlée par le FPR et peu à peu on a commencé à reprendre une vie.

« **Toi, tu es tutsi parce que tu es élancé et tu as un long nez, tu es tutsi, va te mettre là-bas.** »

A Bisesero, il y a une autre chose qui me poussait à ne pas avoir confiance en ces militaires, c'est que personnellement j'avais expérimenté, bien avant, des mauvais moments avec des militaires français. Ce que je vais vous dire, ça prouve aussi l'implication des militaires français, je dirais dans le génocide, ou bien dans la formation des FAR pour tuer les gens.

Je vais vous donner des exemples. Un qui m'a fortement choqué : en 1992, le 4 juin, j'étais en première année au grand séminaire dans les hautes montagnes qui surplombent Kigali, à Rutongo. Le 5 juin, si je me souviens bien, des éléments du FPR ont capturé la ville de Byumba et quand on est à Rutongo, on voit à vol d'oiseau où se trouvait cette préfecture de Byumba. Et quand le FPR a pris cette ville, les militaires français déguisés sont montés en camion et ils ont installé leurs armes lourdes - c'était juste à côté du grand séminaire - pour bombarder Byumba où était le FPR, pour les déloger. Donc personnellement, je les ai vus là-bas avec leurs armes. Ils se camouflaient pour faire croire au public que c'étaient des noirs, je les ai vus personnellement.

En plus de cela, ce qui m'a choqué fortement, après l'attaque du FPR du 8 février 1993, alors que je quittais le grand séminaire de Kabgayi au centre du pays. Je venais à Kigali pour rendre visite à un ami. Quand je suis arrivé à la porte de Kigali, tout près du pont de Nyabarongo, il y avait une barrière et sur cette barrière, il y

avait des gendarmes rwandais et des militaires français. Ils ont arrêté le taxi, ont regardé dedans et puis ils ont appelé 3 personnes dont je faisais partie, pour les obliger à sortir. Arrivés dehors, ils ont demandé au chauffeur de continuer. Nous sommes restés là, et ils ont vérifié nos pièces d'identité. Sur la mienne, il a regardé directement là où est mentionnée l'ethnie, sous la photo, et il m'a demandé : « *Hutu ou Tutsi ?* ». J'ai refusé de répondre. Il m'a dit : « *Toi, tu es tutsi parce que tu es élancé et tu as un long nez, tu es tutsi, va te mettre là-bas.* » On nous a mis sur le bord de la route et j'ai rencontré encore 3 personnes, des Tutsi qu'on avait mis là-bas aussi. Leur stratégie, c'était de faire sortir les Tutsi des taxis, de les entasser au bord de la route et puis le camion militaire de l'armée rwandaise passait pour les prendre afin d'aller les tuer. Et par chance, avant que ce camion ne passe, il y a eu un véhicule du CICR (Comité international de la Croix-Rouge). Arrivés à cette barrière, ils nous ont vus et se sont garés à côté. Ils ont demandé aux militaires français et aux gendarmes rwandais pourquoi nous étions là. Quand ils ont répondu que c'était parce que nous n'avions pas nos pièces, la Croix-Rouge est venue vérifier avec nous et a vu qu'on avait tout. Les militaires ont été obligés de nous laisser partir.

Je suis rentré au grand séminaire, parce que je voyais que si je continuais à Kigali, le retour pourrait être dangereux. Donc à ce moment-là, j'étais très choqué de voir les militaires français sur une barrière qui commencent à m'observer et à regarder ma carte d'identité, pour chercher où était marquée l'ethnie, et me dire que je suis tutsi pour telle ou telle raison. Et ça, c'était en 93.

Quand ils sont venus à Bisesero, j'avais déjà perdu complètement confiance en eux. Je les voyais compliquer la situation au Rwanda plutôt que de contribuer à une solution pour le bien de tout le monde.

Les instances habilitées ont convenu que la date de commémoration à Bisesero serait le 27 juin de chaque année. Le choix de cette date était motivé : il fallait que le 27 juin soit l'occasion de se souvenir de nos proches exterminés à Bisesero et aussi l'occasion de rappeler chaque année que l'armée française nous a abandonnés, de souligner la complicité française à chaque commémoration. Les rescapés et la Commission Nationale de Lutte contre le Génocide (CNLG) ont approuvé cette date. L'objectif était de faire entrer le dossier français dans la commémoration.

Bernard Kayumba

KANAKY/NOUVELLE-CALÉDONIE

UN INDÉPENDANTISTE
À LA TÊTE DU CONGRÈS

L'élection provinciale du 12 mai 2019 a constitué un rendez-vous électoral très attendu depuis le référendum sur l'indépendance de novembre 2018. L'enjeu était important puisqu'il s'agissait de désigner les 54 membres du Congrès de Nouvelle-Calédonie, l'assemblée au sein de laquelle se joue l'avenir du processus d'autodétermination.

La Nouvelle-Calédonie est organisée territorialement en trois Provinces, ayant chacune son Assemblée. L'élection provinciale vise à élire les 76 membres de ces assemblées, parmi lesquels 54 siègent également au Congrès : 32 élus de la Province Sud (sur 40), 15 élus de la Province Nord (sur 22) et 7 de la Province des Îles Loyauté (sur 14). Les Assemblées de Provinces et le Congrès détiennent aujourd'hui le pouvoir législatif sur l'ensemble des compétences de la Nouvelle-Calédonie, à l'exception des compétences régaliennes soumises au référendum sur l'indépendance.

Une institution clé pour l'indépendance

Le Congrès joue également un rôle clé dans le processus d'autodétermination de Kanaky - Nouvelle-Calédonie car c'est lui qui se prononce sur la tenue et les modalités des référendums d'autodétermination, notamment sur la question posée aux votants.e.s, mais également sur la poursuite des transferts de compétences dans l'attente de l'indépendance. Ainsi la composition du Congrès impacte fortement l'avenir de ce processus. Celui-ci est étroitement cadré par l'accord de Nouméa de 1998 mais le Congrès a le pouvoir d'en accélérer ou d'en ralentir la mise en œuvre. Alors que le premier référendum d'autodétermination aurait pu se tenir dès 2014, la majorité anti-indépendantiste au Congrès a bloqué son organisation (une majorité des 3/5e était nécessaire), et c'est finalement l'Etat qui a dû fixer la date comme prévu dans l'accord de Nouméa. De même, depuis 2009, le Congrès aurait pu demander le transfert de compétences sur l'enseignement supérieur, la communication audiovisuelle et le contrôle de la légalité des collectivités territoriales (compétences dites « de l'article 27 ») mais les élu.e.s anti-indépendantistes s'y sont opposés systématiquement.

Compte tenu de la victoire du « non » à la première consultation du 4 novembre 2018, c'est également au Congrès qu'il revient de demander la tenue du ou des deux

prochains scrutins, à condition qu'un tiers de ses membres y soit favorable. L'élection provinciale de 2019, désignant la mandature pour les 5 prochaines années, était donc capitale pour l'avenir de Kanaky.

Quasi égalité

Lors de la précédente législature, les partis indépendantistes avaient remporté 25 sièges au Congrès, et les anti-indépendantistes 29 sièges (répartis en 14 sièges pour la droite coloniale dure et 15 sièges pour la droite modérée de Calédonie Ensemble). La majorité pro-française était donc assez nette. Les résultats de la provinciale de 2019 sont tout autres.

Les indépendantistes ont obtenu 26 sièges au Congrès, soit un siège supplémentaire par rapport à 2014, issus de 5 listes différentes. Les pro-Français ont eux remporté 25 sièges, un résultat en recul, mais qui cache une évolution importante au sein de la droite : la liste de l'Avenir en confiance, qui représente la droite dure, a beaucoup progressé en obtenant 18 sièges, tandis que Calédonie Ensemble chute avec seulement 7 sièges. Un nouveau parti sur la scène politique, l'Eveil océanien, a remporté les 3 sièges restants.

Rapidement catalogué comme anti-indépendantiste, ce qui a permis à la plupart des médias de dire que ce camp était majoritaire au Congrès, l'Eveil océanien ne s'est pas positionné officiellement pour ou contre l'indépendance et affirme vouloir avant tout défendre les intérêts de la communauté océanienne, notamment en défendant une politique sociale plus équitable.

Avec 26 sièges pour les indépendantistes et 25 pour les pro-Français, les 3 sièges de l'Eveil calédonien vont jouer un rôle de pivot, sans qu'une majorité pro ou anti-indépendantiste soit garantie pour le moment. Bien qu'issus de 5 partis différents, les élu.e.s indépendantistes ont cependant l'avantage d'être unis autour d'un même objectif, alors que les pro-Français étalent leurs divisions, Calédonie Ensemble ayant déjà déclaré ne pas soutenir le programme de l'Avenir en confiance.

L'élection de la présidence du Congrès le vendredi 24 mai a constitué la première preuve de cette nouvelle configuration politique. Roch Wamytan, l'un des leaders du FLNKS, signataire des accords de Nouméa, et déjà chef du Congrès à trois reprises entre 2011 et 2014, a été réélu à sa présidence avec 29 voix contre 25, grâce au soutien de l'Eveil océanien. D'intenses tractations ont eu lieu en coulisses, les deux partis de la droite s'étant alliés autour d'une candidate commune et ayant essayé de s'assurer les voix du petit parti océanien, comme l'a expliqué Virginie Ruffenach, du groupe de droite l'Avenir en confiance, « *les propositions à l'Eveil océanien ont été très généreuses* ».

Cela n'a pas empêché l'élu indépendantiste de prendre la tête du Congrès, après 5 années de présidence pro-Française. Roch Wamytan a salué la victoire d'une « *majorité océanienne* », c'est certes une victoire pour le mouvement indépendantiste mais en aucun cas la garantie d'une majorité à l'avenir. En effet les suites ont montré que cette alliance n'était que de circonstance, peut-être par volonté de « neutralité » de la part du parti océanien ou par le fruit de tractations diverses. Deux semaines après l'élection de Roch Wamytan, le Congrès a voté pour élire les 11 membres du gouvernement de Nouvelle-Calédonie et dans cet intervalle de temps les équilibres ont changé, l'Eveil océanien ayant cette fois rallié ses 3 voix à l'Avenir en confiance, permettant ainsi aux partis de droite de placer 6 représentant.e.s au gouvernement sur 11.

Les débats politiques au sein du Congrès et du gouvernement s'annoncent donc très difficiles, polarisés entre la position du mouvement indépendantiste forte du soutien de la quasi totalité des Kanaks et de plus en plus d'autres communautés, et la frange la plus à droite des anti-indépendantistes, renforcée par sa progression à l'élection provinciale et surtout par ce qu'elle considère comme une victoire sur la droite modérée davantage ouverte au dialogue.

Marie Bazin

INVISIBLES

Après *Le ventre des femmes*, F. Vergès propose dans *Un féminisme décolonial*, aux éditions La Fabrique, un texte court, comme un manifeste qui affirme la place du féminisme dans la lutte anti-coloniale et la place du colonial dans le féminisme, et ouvre ainsi le champ d'un espace de lutte.

Le livre de Françoise Vergès propose des pistes novatrices pour Survie car nous pouvons constater que cet angle d'analyse fait défaut dans nos travaux, et que si les conséquences du néo-colonialisme sont dénoncées, celles spécifiques sur les femmes sont absentes.

Janvier 2018, des femmes racisées, en grève contre la société ONET, sous-traitante de la SNCF, obtiennent gain de cause. Le focus fait sur cette victoire, dès les premières pages du livre est significatif. Le travail du nettoyage, labeur invisible, mal payé, mal considéré, effectué majoritairement par des femmes racisées, concentre les caractéristiques du « *capitalisme racial et de l'hétéropatriarcat* » (p10). Ainsi, Vergès met en lumière ce qui est invisibilisé et décentre le regard des blanc.hes.

Le colonialisme désigne un processus, la colonisation une période, et la colonialité décide « *d'une manière d'être humain, assigne à une hiérarchie de l'humain* ». Le terme décolonial, trop souvent mal interprété, sans s'inscrire dans une temporalité, déconstruit le rôle de la « *matrice de la race* » (du titre du livre d'Elsa Dorlin). En revenant sur l'histoire de l'esclavage et de la colonisation, F. Vergès montre comment des rapports humains se sont construits en désignant des êtres valables et d'autres négligeables. La construction du blanc, comme classe sociale, se fait sur l'exclusion des non-blancs. En effet, le racisme comme « *exercice du pouvoir* » bénéficie à ceux qui profitent du privilège blanc, et qui ne s'en rendent pas compte tant le blanc est la norme. De même, l'effacement de l'histoire de l'esclavage et de la colonisation, comme si cette histoire n'était pas celle de la France, occulte la construction de la colonialité et empêche de voir comme celle-ci est constituante du capitalisme.

Loin de questions de repentance, Vergès invite à prendre à bras le corps cette histoire, que la France peine à prendre en compte alors qu'elle est au fondement de la société actuelle. Les tensions et clivages que peut provoquer le terme « décolonial » témoignent de l'ancrage du racisme, et de l'urgence de ces questions.

Féminisme civilisationnel

En se penchant sur l'histoire, Vergès pose les jalons d'une généalogie du féminisme, et montre comment le féminisme civilisationnel se construit sur l'émancipation des femmes

blanches par l'oppression d'autres femmes et pose ainsi la colonialité du genre. Pour cela, elle revient sur des éléments historiques de l'esclavage et de la colonisation. Ainsi, elle montre la difficulté et la réticence des femmes blanches à prendre conscience de leur position dans société, de leurs privilèges, alors qu'un discours féministe peut être tenu. En interpellant les féministes universalistes, on peut voir un parallèle avec l'interpellation des peuples occidentaux ; l'ignorance du sort des femmes racisées et des femmes du sud per-



met au féminisme « universel » de se dégager de cette responsabilité. Cela renvoie à l'ignorance du passé et du présent colonialiste de la France, qui permet alors le même dédouanement. Or on doit rappeler que si les femmes en occident accèdent plus qu'auparavant aux postes à responsabilité, les femmes qui effectuent actuellement les travaux du « *care* » et de l'entretien en général sont en majorité racisées.

De plus, on retrouve également la même invisibilisation des luttes des femmes du sud, des territoires outre-mer, des quartiers populaires. Comme si ces luttes féminines avaient commencé et étaient exclusivement blanches, occidentales. Cette invisibilisation rappelle celle des révoltes pendant la colonisation, des luttes d'indépendance, des luttes actuelles contre la présence occidentale. D'autre part, les rapports de domination néo-coloniaux n'incluent pas seulement le pillage de matières premières ou la présence de l'armée, mais imposent également une norme de ce que doivent être les rapports de genre, et un agenda pour l'évolution de ceux-ci. Cela sans prendre en compte la chronologie des pays du sud, leur déstructuration par la colonisation et les guerres, ou bien encore l'histoire des populations de l'immigration

post-coloniale.

Au-delà de ce colonialisme culturel, cela permet des discours comme celui de Macron à Ouagadougou, qui affirme que l'absence de développement en Afrique est due au taux de natalité, omettant volontairement les rapports de force impérialistes anciens et présents. En France, les débats violents sur les femmes voilées et les attaques de l'Islam en général, ne prennent jamais en compte l'histoire coloniale. L'Islam devenant alors l'incarnation du patriarcat, les femmes du nord se devant de sauver les femmes opprimées musulmanes. F. Vergès alerte sur la capacité du capitalisme à s'appropriier les notions et appelle aux pratiques du marronage, notamment par une réappropriation de l'histoire et des savoirs. Le « décolonial » redonne au féminisme toute son ampleur.

Multidimensionnelle

L'idée forte de ce texte est la notion de multidimensionnalité qui propose d'aller au-delà de l'intersectionnalité entre les dominations pour penser ensemble les différentes oppressions, dans leurs articulations. Il s'agit là de dépasser une certaine tendance à la hiérarchisation des luttes ou à la mise de côté de la race au profit de la classe. Cela souligne aussi un écueil du féminisme qui se contente des questions d'égalité de genre. Vergès cite Angela Davis : « *le féminisme va bien au-delà de l'égalité de genre, et il dépasse largement la question du genre* » (p12). Un féminisme décolonial s'inscrit clairement dans la lignée des textes féministes noirs américains, comme ceux de bell hooks. La force de ce texte est de porter ces idées dans le contexte français, en soulignant à quel point la France est un produit de son histoire d'esclavage et de colonisation. F. Vergès place au centre du féminisme décolonial la nécessité du combat contre les violences policières et contre la militarisation accélérée de la société. Des sujets déjà abordés par Survie, qui pourraient être nourris par cette approche.

Comme l'annonce la première partie, Vergès œuvre à définir les bases d'un camp, d'un espace de lutte, invisibilisé, celui du féminisme décolonial dont l'objectif est « *la destruction du racisme, du capitalisme et de l'impérialisme* », et invite, en s'inscrivant dans les luttes anti coloniales, au marronage, à l'ouverture de possibilités de changement radical.

Emma Cailleau, Nadia Fartaoui

« LES RÉFUGIÉS SONT NOTRE AVENIR »

Deux membres de l'association Survie, Michèle Barreau et Gérard Moreau, ont participé à la rédaction de l'ouvrage collectif au titre suggestif *Les réfugiés sont notre avenir*, paru ce printemps 2019 chez Ginkgo éditeur qui accomplit là un bel acte militant à saluer (235 pages, 10€).

Les réfugiés sont notre avenir : à rebours de tous les poncifs diffusés par les médias dominants en matière de migrations, ce titre, à lui tout seul, rend positif notre regard sur cette réalité humaine éternelle et universelle. En effet, « nous sommes tous migrants », et, mieux, « nous sommes tous Africains » d'origine !

Dès l'introduction, le livre démontre que c'est nous le problème, nous qui faisons tant de complications quand il s'agit simplement de l'accueil d'autrui – cet autrui qui peut nous enrichir dans tous les domaines. Dans un style fluide, un langage accessible à tous et cependant avec une précision quasi-chirurgicale, le livre énumère et déconstruit tous les clichés derrière lesquels nous nous réfugions (!) pour ne pas ouvrir nos cœurs et nos maisons à l'autre. Il libère notre esprit de la fascination, prison mentale bien orchestrée par les puissances économiques et politiques, qui nous fait nous focaliser sur une prétendue « crise migratoire ». Les statistiques officielles le crient : au lieu du « grand remplacement » ou des « hordes envahissantes » annoncés, le solde migratoire entre 2006 et 2015 en France est en baisse (de 112 000 à 67 000), soit un arrivant pour mille habitants en 2017 par exemple.

Avec la même précision pourtant jamais

ennuyeuse, le livre expose les causes profondes qui poussent des personnes à l'exode, intérieur d'abord, puis dans les pays limitrophes et enfin, en dernier recours, vers d'autres continents. Notre police aux frontières se rendant la tâche facile en contrôlant les êtres humains au 'faciès' (ce qui est pourtant interdit), les auteurs développent particulièrement, tout en rappelant leurs racines historiques, les situations africaines actuelles provoquant l'exil. Citons-en quelques-unes : les guerres ; la répression intérieure des peuples par des dictateurs maintenus en place par l'Etat français ; l'immigration organisée par les entreprises françaises aujourd'hui encore ; le contexte économique qui favorise les entreprises étrangères au détriment des acteurs locaux par des réglementations *ad hoc* ; l'Aide publique au développement qui « est conçue et revendiquée comme soutien aux entreprises françaises ». Des exemples nombreux illustrent la perversité et le double-jeu des autorités françaises et européennes et des mesures qu'elles mettent en place en la matière.

Ce livre, parsemé de témoignages poignants attestant du parcours de tel ou tel réfugié, présente dans sa troisième partie une multitude d'initiatives citoyennes rendant toute sa force à ce mot magnifique : hospita-



lité... Aux risques et périls des militants toutefois : le livre démontre en effet aussi comment l'article 1622-4 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, censé abolir le délit de solidarité, et le droit international garantissant la protection des demandeurs d'asiles sont tordus, niés même, par maints préfets, juges et services d'Aide sociale à l'enfance...

Nicole Maillard-Déchenans

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. **Billets d'Afrique** est entièrement réalisé par des bénévoles, militants-e-s au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

ville :

email :

TARIFS
 France : 25 €
 Petits budgets : 20 €
 Étranger et Outre-mer : 30 €

Modalités de paiement : chèque à l'ordre de Survie - Virement bancaire IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 3633 529 au Crédit coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement - Vous pouvez aussi payer en 4 échéances trimestrielles grâce au prélèvement automatique, nous contacter : contact@survie.org (+33)9.53.14.49.74